Direction Départementale
De la Sécurité Publique du NORD

Inauguration du nouveau bureau de police d'Haubourdin.

Le Jeudi 21 novembre 2013 à 11h00

Sous la présidence de **Monsieur Dominique BUR**, Préfet de la région Nord- Pas de Calais, préfet du Nord,

Monsieur **Bernard DELABY**, maire de la commune d'Haubourdin, Vice–président de Lille Métropole Communauté Urbaine

Et **le Conseil Municipal**,

En la présence de :

Sébastien HUYGHE,
Député de la cinquième circonscription de Nord

René VANDIERENDONCK,
Sénateur du Nord

Daniel RONDELAERE,
Conseiller général
Maire de Loos

Didier PERROUDON,
Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,

Adresse :

102 rue Sadi Carnot - 59320 Haubourdin.

Tél.:03-20-18-38-12
Fax:03-20-44-99-02

Situation géographique :

Le bureau de police est implanté au cœur d'une ville qui recense 15 000 habitants.

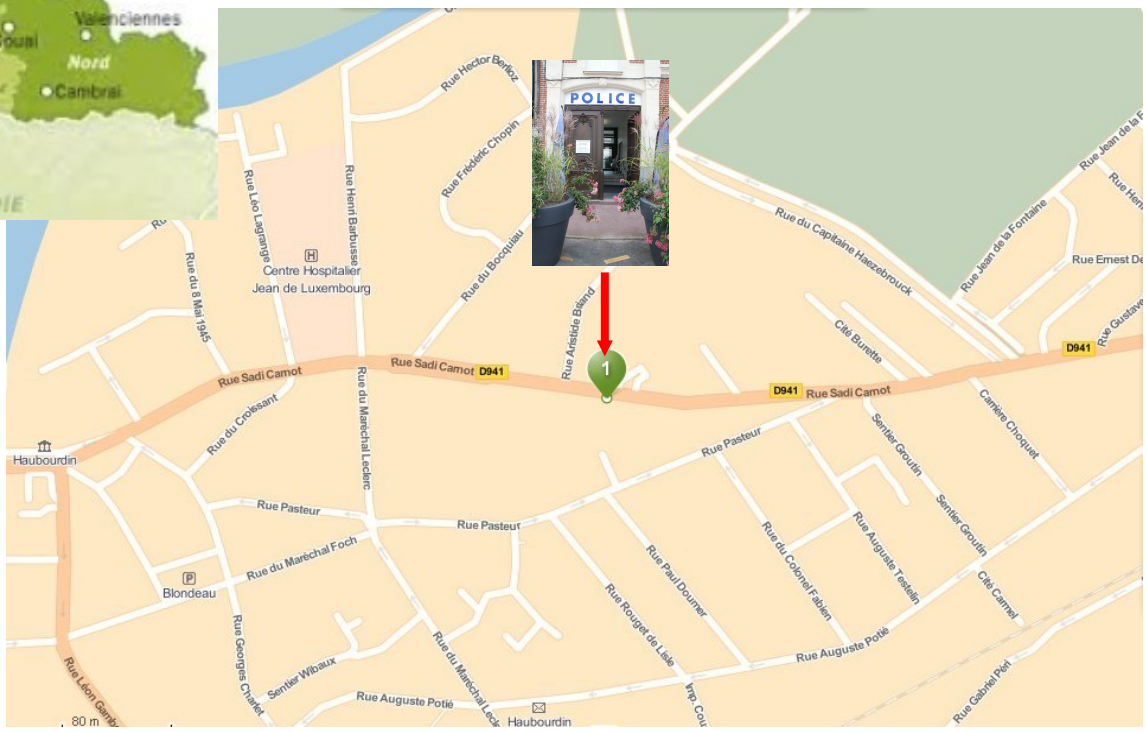

Présentation :

Après avoir été délocalisé et relogé provisoirement par la municipalité d'Haubourdin au 212 rue Auguste Potié, le temps des 13 mois de travaux de restauration, les effectifs du bureau de police mixte (Police Nationale et Police Municipale) ont réintégré leurs locaux et accueillent de nouveau le public dans cette structure depuis le :

Lundi 16 septembre 2013, dans un bâtiment complètement rénové.

De lourds travaux de réhabilitation, principalement à l'intérieur du bâtiment (peinture, cloisons, menuiserie, électricité..) ainsi que d'aménagement pour la mise aux normes (permettant notamment l'accueil des personnes à mobilité réduite avec l'installation d'un élévateur et d'une rampe leur permettant un accès adapté), ont été réalisés.

Fonctionnement :

Contexte:

Local mutualisé Police Nationale et Police Municipale avec implantation du Centre de Supervision Urbaine (commun pour les villes d'Haubourdin, Loos).
Une salle dédiée à la vidéo surveillance de la ville, est située au 02ème étage du bâtiment, pouvant également servir de salle de réunion.
Un système d'alarme police RAMSES est relié au CIC DDSP du Nord qui possède un protocole d'intervention en cas d'intrusion en dehors des horaires d'ouvertures comme pour chaque bureau de police.

Un bureau de police mixte et mutualisé, unique dans le département du Nord.

Responsables :

Partie intégrante de la division de Lille dirigée par Monsieur Christian WULVERYCK, commissaire divisionnaire et sous l'autorité de Monsieur PERROUDON, DDSP 59 et chef de Lille Agglo, le bureau de police de Haubourdin est implanté dans la subdivision de LOMME dont le responsable est le commandant de police échelon fonctionnel Eric WROBEL.

Outre, l'installation sur place des agents de la police municipale avec sa tête, Monsieur Frédéric DECANTER, responsable de ce service, seront présents 02 fonctionnaires de la Police Nationale:

Le brigadier chef Nathalie TURPIN et l'ADS Sarah BONNE qui auront pour missions :

- le recueil des plaintes,
- l'orientation des victimes,
- la gestion des dossiers administratifs et judiciaires concernant les habitants du secteur.

<u>Les horaires d'ouverture du bureau de police :</u>

du lundi au vendredi (accueil public) : de **09h00** à **12h30** et de **13h30** à **18h00,**

Fermé le samedi-dimanche et jours fériés.

L'accueil physique et téléphonique du public sera assuré par un agent administratif de la mairie qui orientera les appels et les demandes destinées à la Police Nationale.

Architecture

Ancienne maison de Maître, ce local comprenant 02 étages, 01 ascenseur, 01 salle d'attente, est occupé depuis quelques années par les effectifs PM et PN qui travaillent en étroite collaboration.
Surface utile nette (SUN) : 240 m².
Les fonctionnaires de la police nationale occuperont 2 bureaux situés au R.D.C.qui ont une surface respective de 09,85m2 et de 11,50m2.

L'intégralité des travaux a été financée par la Ville de Haubourdin qui a engagé un budget financier important. Un bail sera prochainement établi pour le loyer.

Le service de gestion opérationnelle (S.G.O.) de la D.D.S.P. du Nord a participé à la gestion pour la bonne intégration des fonctionnaires dans les locaux.

La mise en œuvre des moyens informatiques (mise en réseau), a été opérée conjointement par le service zonal des systèmes d'information et de communications du ministère de l'Intérieur (S.Z.S.I.C.) et le bureau départemental des systèmes informatiques et des télécommunications (B.D.S.I.T.) de la D.D.S.P. du Nord.